

Post 2027

Rapport consultation publique Organisations et citoyens

INTERREG FRANCE-SUISSE 2028-2034



“ La proximité de la frontière est en soit une source d'innovation par le partage de connaissances, de pratiques ou d'expériences. Toutefois et bien évidemment, partager un même territoire, avec des pratiques différentes, constitue aussi en soi un défi ”

Extrait d'une réponse à la consultation publique post 2027 de la Haute Ecole d'Ingénierie et Gestion du Canton de Vaud, Suisse

Table des matières

1	Introduction: le programme Interreg France-Suisse.....	4
2	Consultation des organisations	4
3	Méthode de consultation.....	8
3.1	Consultation en ligne	9
3.2	Annonces ciblées	11
4	Analyse des contributions reçues.....	11
4.1	Partie 1 - Profils des personnes enquêtées	12
4.2	Partie 2 - Réflexions des personnes interrogées.....	14
4.3	Les avantages et les inconvénients de vivre dans un territoire transfrontalier.....	16
4.4	Thématiques à traiter dans le cadre d'une coopération territoriale franco-suisse.....	18
4.5	Les enjeux des territoires franco-suisse.....	21
4.6	Idées et solutions pour répondre aux enjeux de territoires transfrontaliers	22
4.6.1	Dans le domaine de l'aménagement du territoire, du patrimoine culturel et naturel et de l'environnement	22
4.6.2	Dans le domaine de la formation	23
4.6.3	Dans le domaine des transports et de la mobilité.....	23
4.6.4	Dans le domaine de la gouvernance	23
4.6.5	Dans le domaine de la recherche et de l'innovation	24
4.6.6	Dans le domaine de l'économie et de l'emploi	24
4.6.7	Dans le domaine de l'agriculture	24
4.7	Pistes de réponses aux enjeux de gestion du programme Interreg France-Suisse.....	25
4.7.1	Mise en réseau	25
4.7.2	Simplification des procédures.....	25
4.8	Pistes novatrices en dehors des sentiers battus.....	25
4.8.1	Dans le domaine de la jeunesse	25
4.8.2	Dans le domaine de la solidarité internationale en transfrontalier	26
4.9	Intérêts de mener une coopération transfrontalière	26
4.10	Freins et difficultés concernant la coopération transfrontalière	27
5	Projet(s) de rêve Interreg France-Suisse.....	27
6	Citations pertinentes	30
7	Consultation des citoyens.....	31
8	Pistes à étudier/ Recommandations pour le post 2027	32
8.1	La territorialisation du programme	32

8.2	Thématiques à intégrer et petits projets.....	32
8.2.1	Thématiques pour projets classiques	32
8.2.2	Multithématiques pour petits projets	33
8.3	La jeunesse à inscrire dans la dynamique Interreg France-Suisse.....	33
8.4	La simplification des aspects administratifs et financiers des dossiers Interreg	34
8.5	Et maintenant ?.....	34
8.6	Outils et documents	35
8.7	Contacts et partenaires	35

1 Introduction: le programme Interreg France-Suisse

Interreg France-Suisse est un programme de l'Union européenne cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Confédération suisse et les cantons, pour soutenir la Coopération territoriale européenne (CTE) qui s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion européenne. Cette dernière vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les différences de développement entre les régions européennes.

Le programme Interreg France-Suisse s'intègre dans une longue tradition de partenariat entre les territoires frontaliers français et suisses. Il finance des projets bénéficiant à cet espace de coopération de part et d'autre de la frontière. La période 2021-2027 représente la sixième génération de programmes Interreg. Le programme soutient des projets qui s'inscrivent dans l'une des 5 thématiques suivantes :

- Neutralité carbone et transition écologique
- Recherche et innovation, développement des usages numériques
- Mobilité durable et multimodalité
- Culture et tourisme durable
- Réduction des obstacles à la frontière franco-suisse

Afin de préparer l'avenir des programmes Interreg après 2027, la Commission européenne a demandé à tous les programmes de coopération territoriale d'impliquer les parties prenantes et les citoyen-e-s. Dans ce cadre, le Secrétariat Conjoint (SC) composé de la Région Bourgogne-Franche-Comté en France, autorité de gestion (AG) du [programme Interreg France-Suisse](#) et de la Coordination régionale Interreg en Suisse (CRI) ont organisé du 14 octobre au 4 décembre 2024 une consultation auprès d'organisations, de citoyen-e-s et de bénéficiaires.

2 Consultation des organisations

Le profil des structures contactées dans le cadre de la consultation publique indique que ces dernières viennent de tous les horizons professionnels et socio-économiques du territoire de coopération franco-suisse. Pour information, le territoire de coopération actuel est composé de 5 départements français (Territoire de Belfort, Doubs, Jura, Ain et Haute-Savoie) et 7 cantons suisses (Genève, Vaud, Jura, Fribourg, Neuchâtel, Berne et Valais).

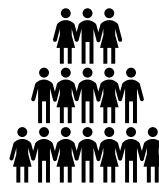
LE TERRITOIRE DE COOPÉRATION DU PROGRAMME INTERREG FRANCE-SUISSE



Au-delà de cette zone, l'enquête a également été diffusée dans le reste de la région Bourgogne-Franche-Comté, à savoir dans les départements de Côte d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne. Cela dit, il y a peu de réponses provenant de ces territoires et cela peut s'expliquer par le fait que les personnes et structures interrogées ne se sentent pas assez concernées par le programme transfrontalier du point de vue de la situation géographique du territoire.

Afin de donner une idée, les structures interrogées sont réparties tel que ci-dessous :

Associations



Entreprises



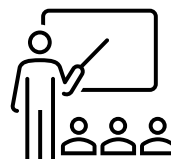
Universités



Collectivités et institutions publiques



Etablissements scolaires



Au final, la consultation a été envoyée à 3147 contacts individuels et 200 adresses génériques issus de la base de données de la Région Bourgogne-Franche-Comté *Mon projet européen*.

En parallèle, les citoyens ont été consultés avec des communications « grand public » via la page LinkedIn de la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion du programme Interreg FR-CH. Les résultats de l'enquête démontrent que peu de citoyens ou personnes individuelles ont répondu.

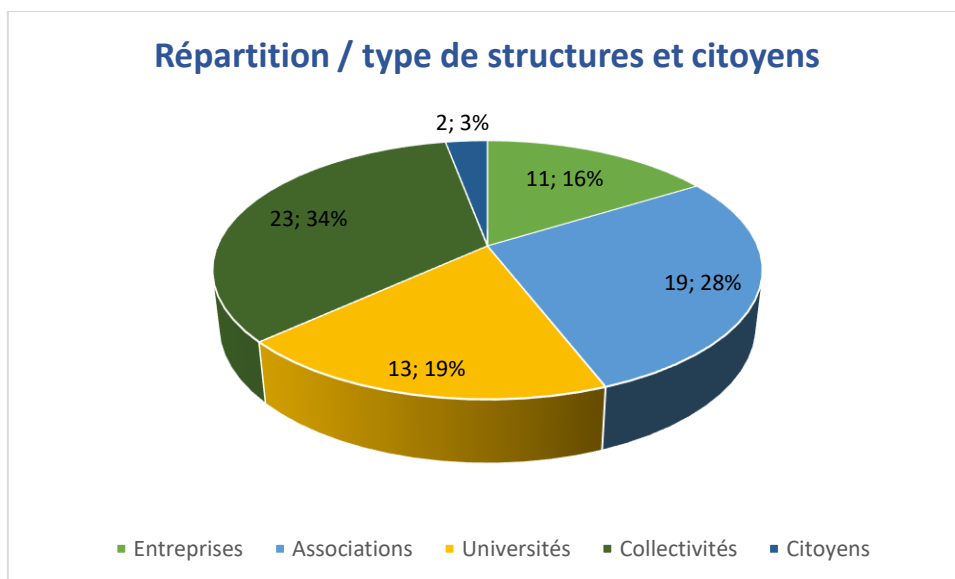
Cette réalité amène une réflexion sur la manière dont le programme transfrontalier peut aider à la coopération franco-suisse. Si pour un citoyen la première partie du questionnaire reste « abordable », la deuxième partie est plus technique et les personnes interrogées ne se sont peut-être pas assez senties concernées ou à l'aise avec le sujet.

Ci-dessous une extraction par ordre alphabétique de la liste des structures ayant répondu à l'enquête tant côté français que suisse (à noter que plusieurs personnes d'une même structure ont répondu à la consultation) :

- Alpvengers (*réponse en tant que citoyen*)
- Antenne Région Valais romand
- Arc Horloger
- Arcjurassien.ch
- Bourgogne-Franche-Comté International
- Caritas Genève
- CESER Bourgogne Franche Comté (*réponse en tant que citoyen*)
- Cetim
- CHUV - centre hospitalier universitaire vaudois
- Collectif faut que ça roule
- Communauté de Communes du Pays de Maïche
- Communauté de communes du Val d'Amour

- Communauté de Communes Loue Lison (*à noter qu'il s'agit d'un groupe d'action local GAL pour le programme LEADER dans le cadre du FEADER*)
- Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- CSEM SA
- Entreprise CMDL
- Entreprise Maison d'édition
- Equinoxe mis development
- Esc Dijon-Bourgogne - Burgundy School of Business
- État de Genève
- Etat du Valais
- Eusalp Youth Council
- FNAUT BFC (*réponse en tant que citoyen*)
- Fondation de droit privé
- Fondation Rurale Interjurassienne
- FRANSYLVA FC (*réponse en tant que citoyen*)
- GLCT Grand Genève
- Graine BFC
- Grand Besançon GBM & Pôle métropolitain Centre Franche-Comté
- Haute Ecole Arc Ingénierie
- Haute Ecole de Gestion - Fribourg
- Haute école de Gestion de Genève, HES-SO
- Haute Ecole de Gestion de la HES-SO Valais-Wallis - Filière Tourisme
- Haute Ecole d'Ingénierie et Gestion du Canton de Vaud
- Heig-vd.ch
- Institut de tourisme, HES-SO Valais Wallis
- Maison de l'Europe et de européens (*réponse en tant que citoyen*)
- NeoCoat
- Nouvelles Formes - association artistique basée à Besançon
- objectif:ne
- Office cantonal de l'Eau, canton de Genève
- Office pour l'Orienteation la formation professionnelle et continue
- Peuples Solidaires Jura
- République et Canton de Neuchâtel
- Réseau des villes de l'Arc jurassien
- Université de Franche-Comté
- Université de Genève
- Université Savoie Mont Blanc
- Unpi Bfc (*réponse en tant que citoyen*)
- Ville à Joie
- WEYA Sàrl

Parmi ces structures, certaines ont déjà mené des projets Interreg et tant que chef de file ou partenaire.



Les retours de la consultation ont démontré que les collectivités et institutions publiques des deux côtés de la frontière se sont le plus mobilisées pour partager leur vision de l'avenir du programme Interreg France-Suisse avec 34% des réponses. Viennent ensuite les associations avec 28%, les universités avec 19% et enfin les entreprises avec 16%. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où ces entités sont le plus souvent porteuses de projets Interreg France-Suisse.

Actuellement, le programme 2021-2027 s'adresse à ces structures à travers les thématiques ci-dessous :

- Neutralité carbone et transition écologique (*types de porteurs de projets : associations, collectivités, entreprises et universités*)
- Recherche et innovation, développement des usages numériques (*types de porteurs de projets : entreprises et universités*)
- Mobilité durable et multimodalité (*types de porteurs de projets : collectivités, entreprises*)
- Culture et tourisme durable (*types de porteurs de projets : associations, collectivités*)
- Réduction des obstacles à la frontière franco-suisse (*types de porteurs de projets : associations, collectivités et universités*)

Il est toutefois intéressant de noter que les associations arrivent en deuxième position, juste après les collectivités. Cette mobilisation démontre que ces dernières ont un regard sur la coopération transfrontalière et se saisissent des enjeux de territoire. Les 19 associations qui ont répondu travaillent essentiellement dans le domaine du tourisme et de la culture, ou de l'environnement / éducation au développement durable.

3 Méthode de consultation

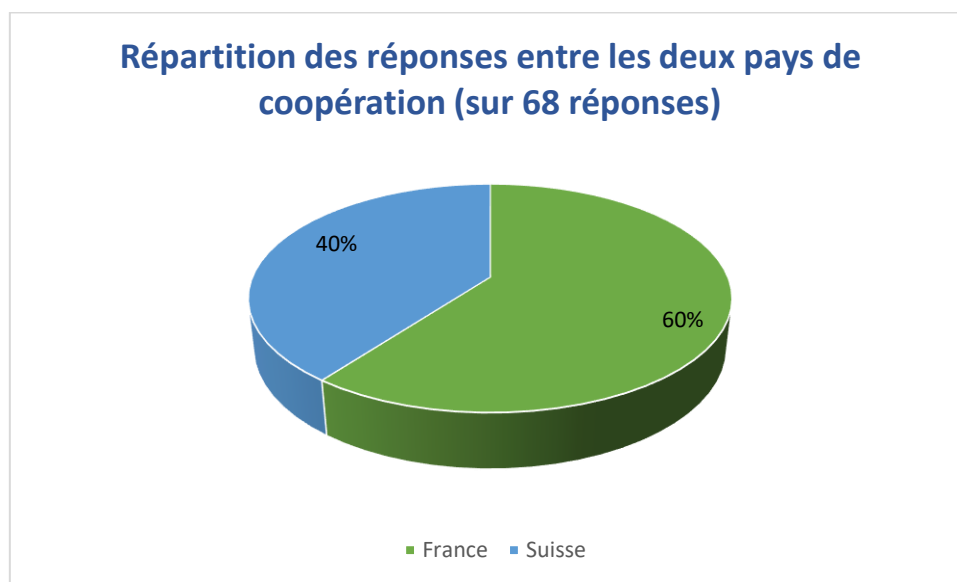
La consultation a été ouverte du 14 octobre au 4 décembre 2024 afin de permettre aux structures consultées de répondre sur un temps convenable. Une relance a été faite à mi-parcours. Sur les plus de 3000 contacts sollicités dans la zone de coopération, il est intéressant de noter que le mail de consultation a été ouvert 2134 fois avec finalement 67 réponses concrètes apportées + 1 réponse arrivée par courriel. Cette donnée est importante à souligner dans la mesure où le titre **Consultation citoyenne | Préparons ensemble l'avenir d'Interreg France-Suisse après 2027 !** a certes « donné envie » aux structures de découvrir le contenu de la consultation sans pour autant

les encourager à répondre. Sans doute parce que le programme reste technique et à destination « d'initiés » de la coopération transfrontalière.

TITRE	ID	ENTRÉES	VUES	CONVERSION
Interreg France-Suisse	118	67	2134	3.1%

Figure 1: 1 réponse est arrivée directement par mail et non via la plateforme "je participe"

La consultation a généré 68 réponses. Parmi les 68 réponses obtenues, 1 réponse est parvenue à l'Autorité de gestion par mail. Sur les 68 réponses reçues, il est à noter une mobilisation un peu plus élevée côté français.



Concrètement, la consultation a été menée à travers deux formats.

3.1 Consultation en ligne

La consultation a été publiée en ligne via la plateforme « [Je participe](#) » de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Autorité de gestion (AG) du programme côté français. Elle a été lancée via :

- La base de données **Monprojeteuropéen** de l'AG (base élargie des acteurs de toute nature concernés et/ou intéressés par l'Europe et les financements européens en Région Bourgogne-Franche-Comté et dans le territoire de coopération franco-suisse)
- Le partenariat, le réseau des acteurs européens en région Bourgogne-Franche-Comté
- Les organismes partenaires : Arjurassien.org, Conseil du Léman, CRFG, Espace Mont-Blanc, Grand Genève, AUD etc.
- Le site internet <https://www.europe-bfc.eu/> et les réseaux sociaux (pages LinkedIn Interreg FR-CH et celle du réseau des acteurs européens en région Bourgogne-Franche-Comté)
- La newsletter Brèves européennes

Ci-dessous un extrait du mailing de consultation :

De : mon projet europeen <monprojet europeen@bourgognefranchecomte.fr>

Envoyé : lundi 14 octobre 2024 09:55

À : mon projet europeen <monprojet europeen@bourgognefranchecomte.fr>

Objet : Consultation citoyenne | Préparons ensemble l'avenir d'Interreg France-Suisse après 2027!

Bonjour à toutes et à tous,

Afin de préparer l'avenir des programmes Interreg après 2027, la Commission européenne demande à tous les programmes de coopération territoriale d'impliquer les parties prenantes et les citoyen-e-s. Dans ce cadre, la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion (AG) du **programme Interreg France-Suisse** et la Coordination régionale Interreg (CRI) organisent une enquête auprès des citoyen-e-s et bénéficiaires :

- qui connaissent ou non le programme Interreg France-Suisse
- qui ont un intérêt pour la coopération transfrontalière franco-suisse
- qui souhaitent faire remonter des enjeux communs en franco-suisse
- qui souhaitent partager des obstacles à la frontière franco-suisse
- qui ont des solutions / projets pour améliorer la coopération franco-suisse dans les domaines de l'environnement, la recherche et l'innovation, le tourisme et la culture et la mobilité / les transports etc.

Nous vous invitons à prendre un moment pour nous faire part de vos idées en remplissant le questionnaire ci-dessous d'ici **le 4 décembre 2024.**

Faites-nous part de vos commentaires et exprimez librement vos idées sur

<https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/preparons-ensemble-lavenir-dinterreg-france-suisse/>

Vos contributions sont précieuses car elles seront intégrées dans un rapport transmis à la Commission européenne fin décembre 2024. Les résultats de cette consultation seront pris en compte dans la rédaction du programme Interreg France-Suisse 2028-2034 afin que ce dernier réponde aux besoins émanant des territoires. Par ailleurs, une synthèse de ces résultats sera également disponible sur le site Internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté sur la plateforme [« Je participe »](#).

Cordialement,



Mon projet européen

Direction Europe et rayonnement international

« Accueil de 1^{er} niveau » fonds européens

monprojet europeen@bourgognefranchecomte.fr

www.europe-bfc.eu

2 Avenue Garibaldi

21035 DIJON CEDEX



Pensez Environnement : n'imprimez que si nécessaire.

3.2 Annonces ciblées

Deux annonces spécifiques ont été effectuées lors de réunions d'informations sur les fonds européens en région Bourgogne-Franche-Comté afin de donner une impulsion supplémentaire à la consultation auprès d'un public captif et d'approcher davantage le « grand public » au regard de la diversité et de la représentativité des participants à ces réunions.

➤ **Département du Jura le 31 octobre 2024 (Lons-le-Saunier dans le Jura - France)**

Une session d'information sur les fonds européens en général a permis de proposer en direct à des porteurs de projet de prendre part à la consultation publique d'Interreg France-Suisse.

➤ **CESER le 12 novembre (Besançon dans le Doubs - France)**

Cette session à destination du Conseil économique social et environnemental de la Région Bourgogne-Franche-Comté au sujet des fonds européens en général a permis de faire une annonce dédiée à la consultation Interreg France-Suisse. A noter que le CESER représente la société civile dans le programme Interreg France-Suisse.

Enfin, le partenariat du programme – véritable relai dans les territoires – a été encouragé à diffuser la consultation dans ses réseaux respectifs et l'Autorité de gestion a mis en place une signature de mail dédiée à la consultation (ci-dessous).



Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels.

Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

La publication, l'usage, la distribution, l'impression ou la copie non autorisée de ce message et des attachements qu'il contient sont strictement interdits.

4 Analyse des contributions reçues

Tout d'abord, il est important de rappeler que les questions intégrées dans la consultation publique ont été puisées dans la boîte à outils de la Commission européenne. Elles ont néanmoins été adaptées au territoire de coopération du programme Interreg France-Suisse pour prendre en compte la réalité du terrain. Le questionnaire est composé de deux parties :

4.1 Partie 1 - Profils des personnes enquêtées

En premier lieu et pour analyser les différents profils, voici ci-dessous une extraction des questions de la partie 1 posées dans le cadre de la consultation :

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Organisation (entreprise, collectivité, établissement scolaire, université, organisme de recherche, association etc.), précisez :

Commune de résidence :

Département (France) :

Canton (Suisse) :

Vivez-vous dans une zone rurale ou urbaine ?

- Rurale (campagne)*
- Urbaine (ville)*
- Montagneuse*

Pays de résidence :

- Suisse*
- France*

Etes-vous :

- Lycéen*
- Etudiant*

Actif

Si actif, précisez votre métier (plusieurs réponses possibles) :

- Industrie*
- Services*
- Administration*
- Enseignement*
- Recherche*
- Santé*
- Autre*

Si autre, précisez votre catégorie de métier :

Etes-vous frontalier.e ?

- Oui*
- Non*
- Sans emploi*
- Retraité.e*

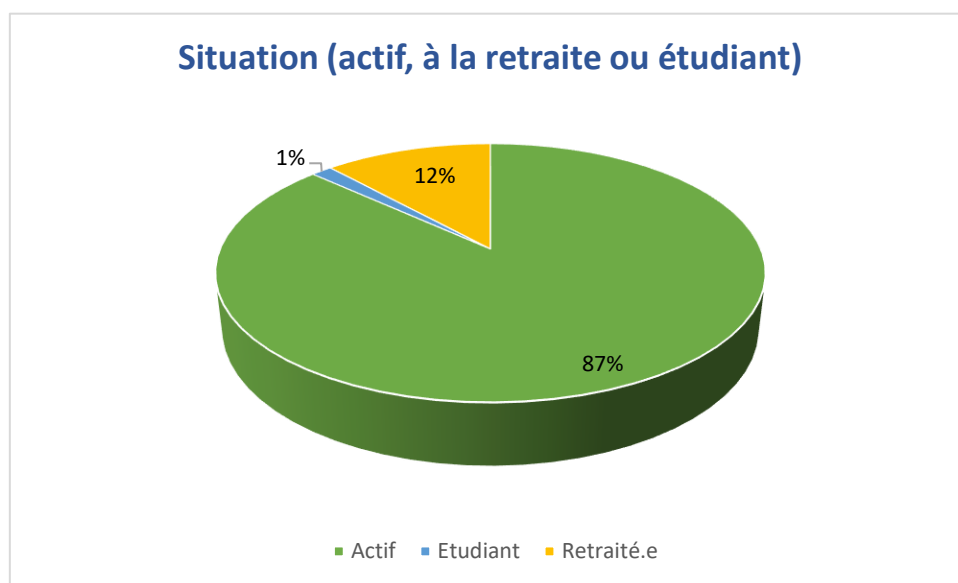
Tout d'abord, cette partie comprend les noms et prénoms, la commune de résidence (France ou Suisse), la zone de résidence (rural, urbaine, montagneuse), l'activité des personnes (étudiante,

active, à la retraite). En effet, il était important de relever le profil des personnes enquêtées car cela a un impact sur le contenu des réponses. Le territoire franco-suisse a une topographie qui varie d'un département ou d'un canton à l'autre et cela influe sur l'activité des populations, sur leurs réalités au quotidien et sur les enjeux transfrontaliers.

Au sujet des profils, il faut remarquer que les personnes interrogées sont essentiellement des personnes qui occupent un emploi dans des structures publiques, privés, universitaires ou associatives. Actuellement, le programme transfrontalier s'adresse surtout à des institutions, des personnes en emploi, des décideurs et des élus.

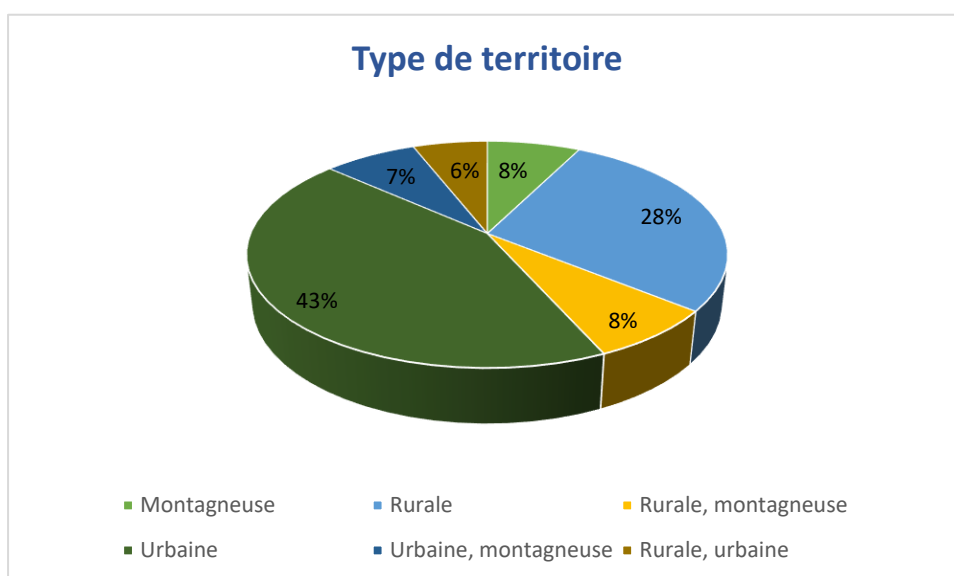
Le questionnaire a également été envoyé via des réseaux jeunesse tels que le Centre régional information jeunesse (CRIJ) mais très peu de jeunes (étudiants, ou scolaires) ont répondu. Cela interroge le Secrétariat Conjoint (SC) du peu de connaissances des jeunes et/ou de leurs encadrants (équipes pédagogiques, animateurs etc.) quant au programme Interreg France-Suisse. Pourtant, Interreg vise aussi le public jeune : étudiants ou scolaires via des projets sous le programme 2014-2020 : EDDLAF (sensibilisation transfrontalière autour des questions de gestion et de gouvernance de l'eau) ou CADYCO (plateforme des cursus universitaires en transfrontalier) et sous le programme 2021-2027 avec DECLIC (amélioration des connaissances des publics scolaires sur le changement climatique).

Ensuite, la majeure partie des personnes et structures interrogées sont actives, c'est-à-dire qu'elles ont un emploi. Six personnes sont à la retraite. Elles indiquent néanmoins être engagées dans des associations. Une seule personne est étudiante tout en étant membre du Conseil des jeunes de la SUERA (Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine). A noter qu'aucune personne sans emploi ou à la recherche d'un emploi a répondu à la consultation.



Par ailleurs, la donnée du type de territoire était importante à connaître étant donné la diversité topographique existante dans la zone de coopération franco-suisse. Les zones urbaines ont le plus répondu à la consultation en ligne avec 43% (côté suisse par exemple Genève, Neuchâtel, Fribourg et côté français par exemple Annemasse, Dijon, Besançon, Bourg-en-Bresse ou Chambéry). Viennent ensuite les zones rurales avec 28% (côté français par exemple Maiche, Vennes, Mesnois,

Flagey etc. et côté suisse Avry-sur-Matran, Savièse etc.). Les zones montagneuses (rurales, urbaines) arrivent en 3^{ème} position (côté suisse par exemple La Chauds de Fonds, Sierre, Martigny, Montreux etc. et côté français Le Bourget du Lac etc.)



4.2 Partie 2 - Réflexions des personnes interrogées

Le partie 2 de l'analyse entre dans le vif des réflexions des personnes interrogées. Ces dernières ont pu à travers les 9 questions ci-dessous partager leurs idées, leurs préoccupations et les enjeux du territoire franco-suisse. De prime abord, voici le résumé des questions posées :

1. *Connaissances du programme. Avez-vous déjà mené un projet transfrontalier ou pris part dans un projet transfrontalier (Interreg France-Suisse ou autre programme Interreg ?)*

- Oui*
- Non*

Si oui, précisez :

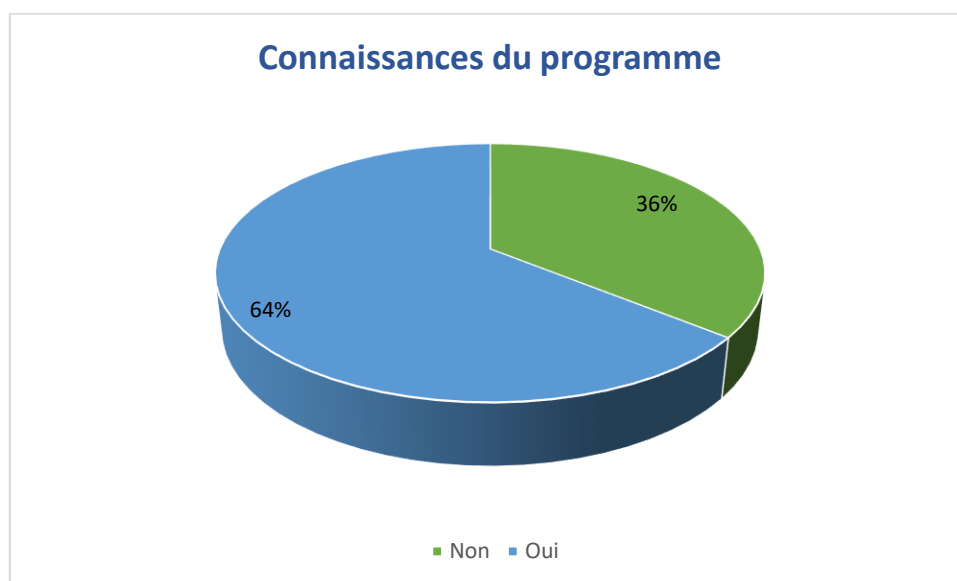
2. *Selon vous, habiter proche de la frontière franco-suisse présente-t-elle à votre avis plus d'avantages ou plus d'inconvénients ? Pourquoi un avantage ? Pourquoi un inconvénient ?*

3. *Quels sont les principaux domaines / thèmes dans lesquels la coopération transfrontalière France-Suisse est nécessaire dans votre territoire ?*

- Environnement, changement climatique, biodiversité, protection des espèces*
- Recherche et innovation*
- Tourisme et culture*
- Mobilité/transports (co-voiturage, ferroviaire, transports en commun publics)*
- Administration*
- Jeunesse*
- Agriculture*
- Economie*
- Aménagement du territoire*
- Autre, merci de préciser :*

4. *Selon vous, quels sont les prochains enjeux auxquels nos territoires France-Suisse seront confrontés : économiques, culturels, environnementaux ?*
5. *Avez-vous des idées/solutions/bonnes pratiques pour répondre à ces enjeux ?*
6. *Quelles sont les plus grandes difficultés / les obstacles pour mener des projets de coopération transfrontalière France-Suisse ?*
7. *Quel est l'intérêt de mener des projets de coopération transfrontalière France-Suisse ? Quelles forces et quels atouts ?*
8. *Connaissez-vous un projet Interreg France-Suisse que vous trouvez utile dans l'endroit où vous vivez/travaillez ? Si oui, précisez :*
9. *Quel serait le projet Interreg France-Suisse de vos rêves ? N'hésitez pas à partager vos idées ou suggestions qui pourraient inspirer de nouveaux projets !*

Il est intéressant de constater que la plupart des personnes interrogées connaissent de près ou de loin le programme Interreg France-Suisse. Certains ont même été / sont porteurs ou partenaires de projets lors des programmations 2014-2020 et 2021-2027.



Exemples de programmes Interreg connus ou type de projets Interreg France-Suisse connus :

Programmes Interreg :

- Interreg V Suisse-Italie
- Interreg Alcotra
- Interreg RiConet
- Interreg France-Suisse
- Interreg Espace alpin

Projets Interreg FR-CH 2007-2013, 2014-2020 et 2021-2027 :

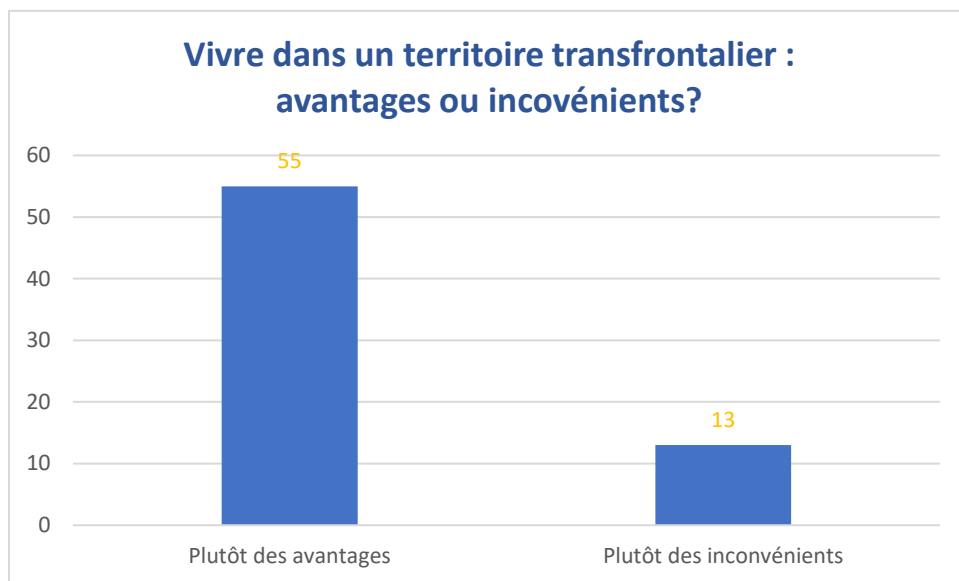
- SPAD
- Terroirs & Innovations
- Tourisme et Consommation locale
- IOP - Innovation ouverte et prospective
- Interlab
- STEP Ocybèle
- TELSA
- ARC HORLOGER
- PACT'Air
- GEOFAB
- PACTE
- Covoiturage Léman
- Proxiconso
- DEVCOOP
- Dynamont
- NeoDiam
- REQUEST
- Arc-AD
- Echosmile
- HARISSA
- METEOR
- Carte Avantages Jeunes BEJUNE
- ASSIST BAT
- Production laitière efficiente (PLE)
- Acteurs Tourisme Léman (ATL)

Extrait d'un exemple de connaissance de programmes Interreg et projets Interreg France-Suisse :
« J'ai pris part à un projet transfrontalier lorsque je travaillais au Conseil régional de Lorraine. Il visait à financer les Sommets de la Grande Région. Sinon, j'ai déjà participé à des actions liées à des projets Interreg France Suisse (Communauté du savoir par exemple), mais je n'ai jamais été impliquée directement comme partenaire dans la réalisation d'un projet France-Suisse. En revanche, je suis impliquée dans un projet Interreg Espace alpin, Support EUSALP ».

4.3 Les avantages et les inconvénients de vivre dans un territoire transfrontalier

A cette question sur les avantages et les inconvénients, 81% des personnes interrogées indiquent que « vivre dans un territoire frontalier représentent des atouts ». Par exemple : au niveau des salaires pour les frontaliers, au niveau de l'ouverture culturelle mais aussi économique dans un même bassin de vie. La proximité de la frontière constitue pour certains une source d'innovation par le partage de connaissances, de pratiques ou d'expériences.

Partager un même territoire, avec des pratiques différentes peut présenter des difficultés. En étudiant les réponses relatives aux inconvénients, ces derniers reposent essentiellement sur l'explosion des coûts de l'immobilier et la difficulté de recrutement pour les entreprises et collectivités françaises en raison de la concurrence des salaires suisses. Par ailleurs, sont mises en avant les dynamiques de croissance trop rapides, les investissements publics insuffisants à l'échelle des territoires, les pressions sur les ressources naturelles, la hausse des inégalités économiques et sociales et in fine la perte de cohésion sociale.



Extrait d'une réponse concernant les avantages :

« La proximité de grandes villes Suisses telles que Genève est très avantageuse pour la connectivité de la Franche Comté. Elle permet une proximité avec des moyens de transport (aéroports, gares) qui connectent les zones rurales à l'Europe. De plus, le déplacement par autoroute est beaucoup moins onéreux par la Suisse. Le secteur de la mécanique fine, l'horlogerie permet une offre d'emplois qualifiés permet de maintenir et une dynamique d'innovation en zone rurale. Ainsi le travail frontalier est un moteur du développement économique et démographique dans le département du Doubs. La Suisse présente également une offre culturelle nettement plus riche et contemporaine, ce qui est difficile à trouver en province loin des métropoles principales françaises. Les Suisses bénéficient d'une offre de biens et services français largement moins chers que dans leur pays. Pour conclure, le Massif du Jura est dynamique grâce aux différentes complémentarités existant entre les deux versants »



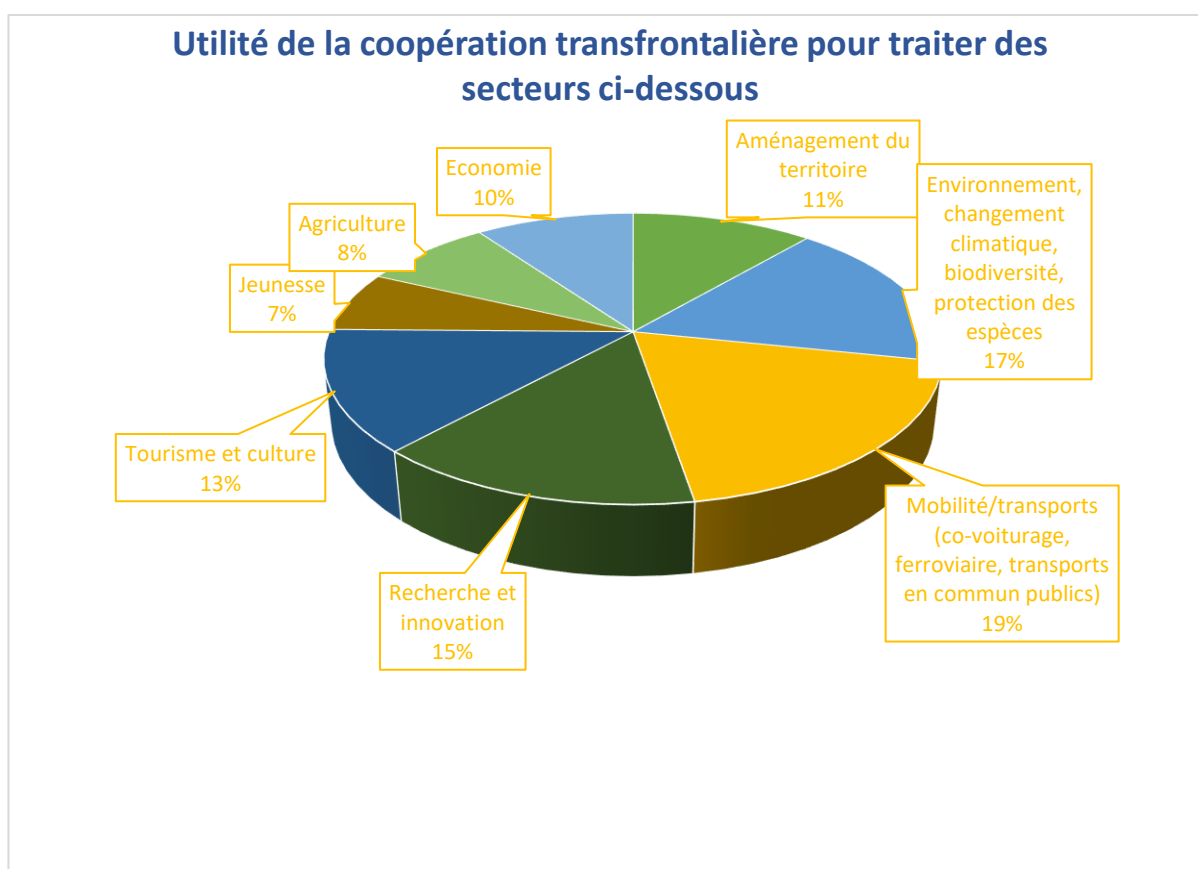
Extrait d'une réponse mentionnant des avantages et un inconvénient :

« N'étant pas frontalière moi-même, j'ai un peu de mal à répondre objectivement à cette question et à trancher entre les deux propositions de réponses car il y a à la fois des avantages et des inconvénients. Les avantages concernent selon moi les possibilités d'emploi en Suisse qui recrute toujours beaucoup de Français, mais aussi l'ouverture sur un pays différent, avec sa propre culture, son trilinguisme, même si sur notre frontière le français est en commun. D'autre part, la Suisse est un pays magnifique, et l'accès à ses montagnes, ses lacs, etc., reste un atout, même si par ailleurs la question des transports à la frontière, en lien avec le travail frontalier, reste depuis des décennies un problème épineux non résolu dans certaines tranches horaires. Côté inconvénients, il y a aussi le coût de la vie : beaucoup plus élevé sur la bande frontalière. »

4.4 Thématiques à traiter dans le cadre d'une coopération territoriale franco-suisse

A cette question, les personnes interrogées ont eu la possibilité de répondre par plusieurs thématiques et secteurs. Il était en effet pertinent de permettre aux personnes interrogées de faire le lien entre les thématiques et ne pas « cloisonner » ces dernières. Plusieurs options étaient de ce fait proposées.

- ✓ **Environnement, changement climatique, biodiversité, protection des espèces**
- ✓ **Recherche et innovation**
- ✓ **Tourisme et culture**
- ✓ **Mobilité/transports (co-voiturage, ferroviaire, transports en commun publics)**
- ✓ **Administration**
- ✓ **Jeunesse**
- ✓ **Agriculture**
- ✓ **Economie**
- ✓ **Aménagement du territoire**



Tel que le démontre le diagramme ci-dessus, la question de **la mobilité et des transports** arrive en tête des thématiques et devrait être traitée en franco-suisse avec 19% des réponses. De manière générale, ce pourcentage démontre que la mobilité est un enjeu d'actualité le long de la frontière franco-suisse. Par exemple, certaines personnes indiquent qu'il est « *essentiel d'avoir plus de maillage dans les territoires en termes de transport* » ou bien : « *La gestion des flux de mobilité reste un enjeu majeur, notamment pour les travailleurs frontaliers. Cela nécessitera des investissements dans des infrastructures de transport plus efficaces, durables et interconnectées, que ce soit par le développement du réseau ferroviaire, des transports publics transfrontaliers ou des solutions de mobilité douce* ».

Après la mobilité et les transports, la thématique de **l'environnement** est la plus mise en avant avec 17%. L'environnement inclus la lutte contre le changement climatique, la biodiversité et la protection des espèces. En général et selon l'analyse des retours, les personnes ayant coché environnement ont aussi coché mobilité et transport. Cela démontre que les sujets sont intrinsèquement liés et qu'il est essentiel de traiter ces sujets ensemble pour apporter des réponses cohérentes sur le territoire de coopération franco-suisse. Par ailleurs, avec le changement climatique et son impact sur la zone de coopération (montagnes, ressources en eau etc.), les bénéficiaires estiment qu'il est toujours incontournable de mener des études conjointes sur le climat et de mettre des actions en commun pour obtenir des résultats plus pertinents. A titre d'exemple, dans le cadre de l'économie circulaire, les circuits courts en transfrontalier sont mis en avant tant au niveau des produits alimentaires que touristiques.

Arrive ensuite le thème de la **recherche et l'innovation** avec 15%. Cette thématique a toujours occupé une place centrale dans le programme Interreg France-Suisse. Ce chiffre démontre que dans une perspective post 2027, il y a toujours un intérêt de coopérer en transfrontalier dans ce domaine technique (technologies de pointe, numérique etc.) Cette donnée se confirme également par le type de structures ayant répondu à l'enquête : 13 universités / hautes écoles et 12 entreprises. Elles font en effet partie du type de porteurs de projets ciblé pour la recherche et l'innovation. Pour illustrer l'importance de ce thème, une personne a indiqué que « *la mise en place de « pôles d'excellences régionaux (transfrontaliers) serait pertinente* ».

Le secteur du **tourisme et la culture** arrive en 4^{ème} position avec 13%. Dans certaines réponses, il est intéressant de noter le besoin de mettre en place « *une gouvernance du tourisme dans les territoires, en impliquant de nouveaux acteurs* ». Par ailleurs, certains acteurs indiquent qu'il est important d'inclure dans la dynamique les territoires ruraux et de montagne dans la mesure où ils sont directement impactés par les effets du changement climatiques. Ces derniers doivent mettre en place de nouvelles stratégies pour maintenir, développer et adapter l'offre touristique de leurs territoires. Dans ce cadre, la coopération transfrontalière peut apporter une vraie plus-value et plus de cohérence tel que le témoigne un porteur de projet ayant répondu à l'enquête : « *Au niveau économique et culturel, nous sommes très proches et les défis seront les mêmes : réchauffement climatique, tourisme de masse, avenir des stations de montagne. Dans les activités touristiques par exemple, les stations peuvent proposer des activités complémentaires et coordonnées dans un contexte de manque de neige* ».

Enfin, au sujet du tourisme et de la culture, le terme de conservation du « patrimoine culturel et naturel » est largement évoqué. Ce « patrimoine culturel et naturel » semble véritablement être une identité culturelle des deux pays, une « marque » à part entière.

Avec le chiffre de 11%, **l'aménagement du territoire** est une préoccupation commune qui a tout intérêt à être prise en compte en franco-suisse. En effet, parmi les réponses, le fait que les territoires ruraux sont peu denses constitue un enjeu. Renforcer le maillage entre les villages, développer des services de proximité et développer le lien social doit être pris en compte par l'aménagement du territoire en zone rurale franco-suisse. Par ailleurs, l'aménagement du territoire en franco-suisse permettrait de mettre en place des solutions en termes de gestion de la ressource en eau. Il pourrait aussi permettre de développer un plan « logements » prenant en compte l'augmentation des populations sur la frontière franco-suisse. En effet, il semble qu'il est urgent d'apporter des réponses concertées à la pression démographique, notamment aux frontières tel qu'à Genève qui reste un territoire très attractif. Pour cela, la question de l'accès au logement doit revenir au centre des préoccupations en parallèle d'un travail à mener sur le « foncier » pour maîtriser la construction de nouvelles structures immobilières et renforcer la rénovation énergétique des bâtiments.

L'économie (10%) arrive juste derrière l'aménagement du territoire. Même si ce n'est pas la priorité n°1 des personnes qui ont répondu, ce secteur reste central et transversal à deux titres :

- Frontalier :

Le flux de travailleurs engendre une pression sur le marché de l'emploi avec un manque de personnel dans certains domaines. La différence de salaire entre la France et la Suisse est également mise en avant. Cette situation engendre « une fuite » de personnel vers la Suisse et certaines inégalités.

Le thème de la formation à finalité universitaire ou professionnelle est aussi un secteur qui pourrait être traité davantage en transfrontalier avec par exemple une reconnaissance des certifications, la création de pôles de formations communs, le développement [d'Erasmus+¹](#) dans les territoires et de réseaux d'entreprises par centres de compétences.

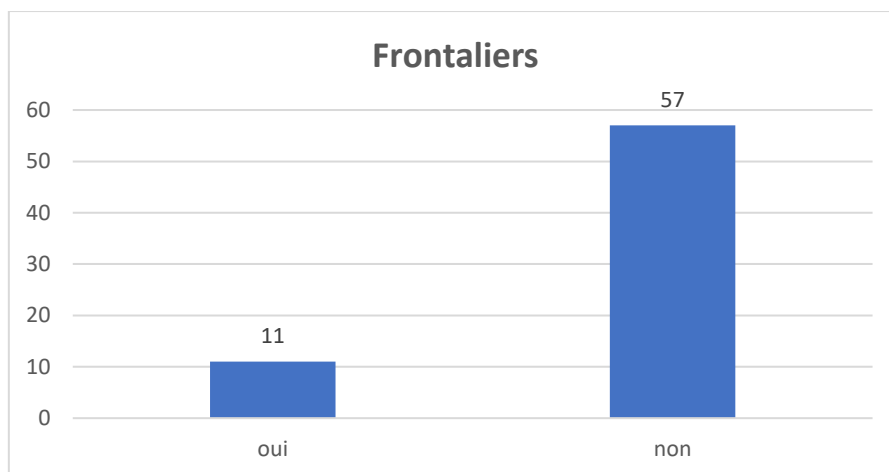
- Compétitivité :

Plusieurs personnes expriment le besoin pour les territoires transfrontaliers de renforcer les partenariats économiques dans le but de stimuler la croissance et ainsi faire face à la concurrence mondiale, notamment dans le domaine du tourisme.



Enfin, toujours dans le cadre de la réflexion sur l'économie, **il est pertinent d'indiquer que peu de personnes ayant répondu à la consultation publique sont des travailleurs frontaliers (11 sur 68 personnes)**, tel que présenté ci-dessous :

¹ Erasmus+ est un programme sectoriel directement géré par la Commission européenne



Selon les personnes interrogées, **l'agriculture** est présentée avec 8% comme un secteur ayant vocation à être traité en commun. En effet, les choix des cultures et des productions, la consommation en eau dans l'agriculture et la gestion des forêts sont des préoccupations dont la réponse peut venir d'une collaboration franco-suisse. La coopération peut intervenir sur une mise en œuvre commune de pratiques durables / plus vertueuses et de stratégies de résilience dans les secteurs agricoles et forestiers.

Enfin, les 7% restant concernent **la jeunesse**. L'intérêt pour la jeunesse de part et d'autre de la frontière est grandissant car ces derniers sont de plus en plus considérés en tant qu'acteurs du changement avec un regard novateur sur les initiatives locales et les projets de coopération. Selon certains retours à l'enquête, ces derniers pourraient être « *sensibilisés à toutes ces problématiques pour qu'ils ne reproduisent pas forcément le « modèle » dans lequel ils sont, qui n'est pas équilibré* ». Dans ce cadre, il serait pertinent de développer des projets jeunesse franco-suisse, et soutenir des conseils de la jeunesse qui existent de part et d'autre de la frontière, quel que soit l'échelon de territoire. Par exemple avec le Conseil de la jeunesse de la SUERA (EUSALP) qui a contribué à la gouvernance et à la gestion de l'eau dans la région alpine <https://alpine-region.eu/alpine-youth/youth-council>.

4.5 Les enjeux des territoires franco-suisses

A la question sur les prochains enjeux économiques, culturels, environnementaux auxquels les territoires France-Suisse seront confrontés, les personnes interrogées ont mis l'accent sur le changement climatique et ses effets. Le nuage de mots ci-dessous présentes les mots clés qui ont été mis en avant dans les réponses.



4.6 Idées et solutions pour répondre aux enjeux de territoires transfrontaliers

Afin de répondre aux enjeux ci-dessus, les personnes interrogées ont partagé des solutions et des idées qui pourraient se concrétiser via des projets Interreg France-Suisse. De nombreux éléments constructifs ont été partagés et sont rapportés ci-dessous par grande thématique :

4.6.1 Dans le domaine de l'aménagement du territoire, du patrimoine culturel et naturel et de l'environnement

- Mise en place d'un réseau de territoires suisses et français de pratiques positives (environnement, tourisme durable, aménagement du territoire)
- Développement d'études, d'outils et de stratégies pour accompagner les entreprises de la région de l'Arc Jurassien vers une économie circulaire qui préservera mieux son environnement, ses territoires et ses habitants

- Mise en place d'une tournée partagée entre la Suisse et la France sur le modèle de l'initiative « Ville à Joie ». Ville à Joie est une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui ramène des services publics, numériques, de santé, des commerces et des animations dans les villages qui n'en n'ont plus sous la forme de fêtes de villages itinérantes

4.6.2 Dans le domaine de la formation

- Développement d'une coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement en s'appuyant sur le mode associatif, économique et universitaire
- Développer des cursus franco-suisses sur des métiers très demandés ou spécifiques
- Développement de centres de compétences transfrontaliers sur des thématiques en lien avec l'écologie, la santé et les nouvelles technologies ; développement de réseaux d'entreprises à l'échelle du Grand Genève offrant des formations de base et continues ainsi que des programmes Erasmus

4.6.3 Dans le domaine des transports et de la mobilité

- Ouvrir une ligne ferroviaire entre La Cure dans le département du Jura et Le Brassus dans le Canton de Vaud
- Augmenter le trafic Pontarlier (France) et la Cluse (Suisse)
- Densifier les lignes de train entre Frasné (France) et Vallorbe (Suisse) et utiliser les trains CFF inexploités à Frasné dans une logique de « c'est l'offre qui fait la demande ». En effet, les personnes interrogées indiquent que si les infrastructures sont là, elles y auront recours plus facilement plutôt qu'à la voiture individuelle.
- Augmenter les liaisons ferroviaires avec la Suisse comme avec la Ligne des Horlogers
- Organiser des lignes de bus adaptées aux horaires des frontaliers pour limiter le trafic et les gaz à effet de serre
- Aménager des stations et voies réservées au co-voiturage transfrontalier
- Coopération et échanges d'experts avec la formation de ces derniers en les envoyant dans des régions pionnières sur les questions qui préoccupent la région transfrontalière (problèmes de mobilité par le passé et étude de solutions apportées)

4.6.4 Dans le domaine de la gouvernance

Il est intéressant de noter que beaucoup de réponses aux enjeux évoqués dans les réponses au questionnaire portent sur la question de la gouvernance, avec des pistes telles que :

- Mise en place d'une coordination régionale transfrontalière primant sur les enjeux nationaux
- Mise en place d'accords entre les pays, les régions et/ou les collectivités sur les mesures à mettre en œuvre pour répondre à ses enjeux

- Mettre en place des approches multi-acteurs qui reposent sur la consultation et l'engagement de l'ensemble des parties-prenantes : des promoteurs aux usagers et des utilisateurs
- Dans ce cadre, il semble aussi important de mettre l'accent sur une approche « bottom up » où les bénéficiaires ont leur mot à dire dans les politiques publiques menées sur le territoire de coopération.
- Elaboration d'un guide explicatif à destination des bénéficiaires transfrontaliers au sujet des différences de traitements et des restes à charge dans le domaine de la santé et des retraites
- Au niveau de la pénurie de métiers en tension en France : développement d'accords entre la France et la Suisse devraient exister pour limiter la fuite ou la compenser
- Accompagnement des autorités politiques transfrontalières (plutôt que les partenaires privés ou des institutions publiques) à développer leurs activités de coopération pour répondre aux besoins des territoires avec une approche de « bottom-up »
- Mise en commun franco-suisse d'institutions publiques-privées et leurs financements, dans la mesure où elles disposent de ressources humaines et de compétences limitées face aux défis et enjeux mondiaux lancés par les pays émergents dans tous les domaines.

4.6.5 Dans le domaine de la recherche et de l'innovation

- Mise en place de nouvelles technologies en franco-suisse par le public au service des publics bénéficiaires et non l'inverse
- Mise en place des lieux « hybrides » qui favorisent l'expérimentation transfrontalière
- Adaptation des financements pour développer des projets de recherche appliquée en lien avec ces sujets
- Développement d'une politique commune dans le domaine de l'énergie dont hydrogène.

4.6.6 Dans le domaine de l'économie et de l'emploi

- Alignement des salaires français sur les salaires suisses
- Etude relative à l'accueil et le recrutement de salariés frontaliers côté suisse. Selon une personne interrogée, l'économie suisse ne peut pas durablement s'appuyer sur la main-d'œuvre étrangère / frontalière pour subvenir à ses besoins en ressources humaines sans accueillir cette main-d'œuvre de façon permanente sur son territoire. Le territoire est limité en termes d'accueil de population future. Ainsi, les projets privés et publics (expansion, création, etc.) doivent en tenir compte et mettre la rénovation et la sobriété au cœur de leurs préoccupations.

4.6.7 Dans le domaine de l'agriculture

Le système alimentaire doit être repensé afin de relocaliser la production, la transformation et la distribution des aliments.

4.7 Pistes de réponses aux enjeux de gestion du programme Interreg France-Suisse

La consultation a également permis de faire remonter des suggestions qui pourraient contribuer à répondre aux enjeux de gestion du programme par l'Autorité de gestion (AG) :

4.7.1 Mise en réseau

- Développer un réseau de partenaires potentiels entre la France et la Suisse. Organiser des échanges en bilatéral sur les thématiques de coopération entre acteurs ciblés ayant des préoccupations communes et ainsi favoriser les collaborations transfrontalières
- Mettre en place un guide de bonnes pratiques, s'appuyant sur des partenariats solides, à construire et à renforcer avec des partenaires qui se connaissent, sont habitués à travailler ensemble et se font confiance
- Proposer des listes de partenaires potentiels selon le domaine dans lequel la structure souhaite s'engager dans un projet pour rapprocher les porteurs potentiels entre eux et permettre de gagner en efficacité et en pertinence (par exemple « *match making* »).
- Prendre soin de la coopération transfrontalière à travers le partenariat du programme : Coordination régionale Interreg (CRI), Région Bourgogne-Franche-Comté, Région Auvergne Rhône Alpes, départements français, cantons suisses, services de l'Etat français etc.

4.7.2 Simplification des procédures

Selon les personnes interrogées, le volet juridique, administratif et financier aurait tout à gagner à être plus abordable pour les porteurs de projets qui y voient actuellement un frein.

4.8 Pistes novatrices en dehors des sentiers battus

4.8.1 Dans le domaine de la jeunesse

- Implication accrue des jeunes dans une logique de renouvellement des générations, notamment dans les territoires ruraux
- Mettre en place des conseils de la jeunesse franco-suisse sur l'exemple du Conseil des jeunes de la SUERA pour mobiliser les territoires à travers une force vive
- Faciliter la mobilité transfrontalière des jeunes français et suisses, individuelle et collective
- Education à la citoyenneté européenne et mondiale et au développement durable des jeunes (formation, mise en relation acteurs ; actions culturelles conjointes - tournées, créations, campagnes citoyennes, etc.)

4.8.2 Dans le domaine de la solidarité internationale en transfrontalier

- Mise en place d'une solidarité internationale et aide au développement (formation des acteurs, mise en place de projets de développement conjoints associant français, suisses et acteurs des pays en développement, etc.)
- Développement de politiques publiques de coopération internationale / rôle des collectivités territoriales, articulation des collectivités et de l'État autour des enjeux de relations internationales, diplomatie, de rayonnement, d'attractivité, de partage de bonnes pratiques, etc.

4.9 Intérêts de mener une coopération transfrontalière

Au sujet des intérêts de travailler en franco-suisse sur ces **enjeux communs**, les réponses apportent les éclairages ci-dessous :

- **Mutualisation des ressources et des compétences de chacun**

Cette dernière est capitale pour le développement économique et environnemental du territoire de coopération. Le travail commun permet par ailleurs d'avoir une réponse cohérente au plus près des territoires et ainsi répondre à des besoins clairement identifiés (gestion des eaux, protection de l'air, mobilité, flux économiques, criminalité frontalière, participation de la jeunesse, formation et enseignement etc.). Au-delà de la mutualisation, la coopération permet la circulation des savoirs et des compétences pour des projets innovants.

- **Identité commune et sentiment d'appartenance**

La coopération et notamment le programme Interreg France-Suisse met en valeur les régions frontalières et la zone de coopération. Dans le cadre de l'identité commune, les habitants tant en France qu'en Suisse éprouvent un sentiment d'appartenance au territoire même si les réalités quotidiennes des uns et des autres sont différentes. Par ailleurs, l'intérêt de la coopération porte sur le fait de se connaître et de se comprendre afin d'identifier des points communs sur lesquels développer des projets, et des écarts sur lesquels travailler ou à compenser.

- **Mobilisation de financements européens, cantonaux et fédéraux**

Il est possible de mobiliser des financements importants dans le cadre de projets de coopération franco-suisse. Ces financements sont à la mesure des objectifs des différents projets et cela représente un vrai atout pour les bénéficiaires.

4.10 Freins et difficultés concernant la coopération transfrontalière

En miroir de la question relative à l'intérêt de coopérer, la question **des freins et des difficultés** a été posée pour voir ce que le programme post2027 pourrait améliorer. Tout d'abord, il apparaît dans les réponses que :

- **La communication et l'écart culturel**, dès lors du montage de projet peut être compliquée entre partenaires suisses et français. Dans ce cadre et aussi mentionné le fait que les enjeux communs ne sont pas toujours identifiés en franco-suisse
- **Le manque de connaissance** entre porteurs de projets de part et d'autre de la frontière. La question de la recherche de partenaires est souvent abordée dans les réponses et constitue vraisemblablement une réelle difficulté pour coopérer
- Au **niveau des financements**, les dossiers sont complexes à monter tant au niveau technique qu'administratif
- Il est également plus difficile pour des « **petites structures** » et des têtes de réseaux de mobiliser du temps, des financements et de l'énergie pour les enjeux transfrontaliers à travers des **plus petits projets**.

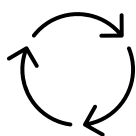
Le témoignage ci-après illustre la difficulté des petites structures : *« Nous réfléchissons avec différentes structures au fait de déposer un projet transfrontalier cependant, les difficultés que je rencontre lors de mes renseignements autour et après des retours d'expériences concernant les projets Interreg, sont dans la lourdeur du dossier et des conditions à garantir pour prétendre être éligible à ce type de dispositif. Après avoir vu les dossiers déposés et surtout les tailles de structures avec leur nombre d'ETP minimum et la temporalité des projets, je n'ai pu que constater que ma structure ne pourrait être porteuse (alors qu'il repose sur notre projet avec une petite structure suisse) et surtout que je n'aurais jamais une avance de trésorerie nécessaire pour monter le dossier et avancer une embauche prévue dans le projet. Je suis bien conscient du besoin de légitimité des structures et de sécurité financière pour faire des demandes de cette ampleur cependant cette structuration s'adresse principalement aux structures déjà établies, pas toujours en capacité d'être innovantes du fait de leur cahier des charges. Je dirais qu'un modèle de soutien financier de projet moins contraignants administrativement ouvrirait à des expériences innovantes qui paraissent plus que jamais d'actualité pour la culture transdisciplinaires et exploratrices. »*

Enfin et de manière générale, il semble que les **bases légales et les réglementations** divergentes entre les deux pays ne facilitent pas l'émergence de projets d'autant plus que les priorités politiques et les agendas politiques ne sont pas forcément les mêmes entre la Suisse et la France. Pour aller plus loin, plusieurs réponses évoquent le « manque de volonté politique » en vue d'une coopération franco-suisse efficace.

5 Projet(s) de rêve Interreg France-Suisse

La dernière question a porté sur un **projet de rêve Interreg France-Suisse**. Ci-dessous, une extraction d'idées en lien avec les enjeux et préoccupations partagées plus haut. Les idées sont

brutes et ont été très peu reformulées pour garder tout l'esprit du projet de rêve. Elles sont présentées par catégories :



Gouvernance

- Un projet de développement d'un groupe, d'une société pour mettre pression aux politiques pour faire changer les lois, normes, etc.
- Un projet d'intégration de la Suisse dans le Parc naturel du Haut-Jura (PNR)



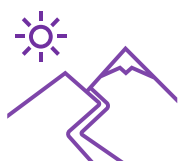
Environnement, changement climatique, biodiversité, protection des espèces, agriculture, tourisme durable

- Un projet autour de la transition des territoires de montagne qui englobe mobilité partagée, tourisme annuel, culture, changement d'imaginaires, gestion et valorisation des ressources clés et des traditions du territoire
- Un projet d'autonomie fourragère des exploitations agricoles de part et d'autre de la frontière dans un contexte de changement climatique
- Un projet de coopération pluridisciplinaire entre les facultés de géographie de l'Université de Besançon et de Lausanne sur la résilience environnementale - sociale - touristique - économique du territoire du massif jurassien
- Un projet de gouvernance transfrontalière de l'eau à l'échelle des bassins versants genevois
- Un projet sur l'économie circulaire avec une attention particulière sur ses implications territoriales
- Un projet de développement de pratiques de tourisme régénératif quatre saisons à l'échelle de l'arc alpin
- Un projet de développement de capteurs environnementaux avec des entreprises clefs dans ce domaine dans le but de monitorer la qualité des lacs et des rivières



Recherche et innovation

- Un projet sur l'intelligence artificielle
- Un projet d'expérimentation artistique numérique liée aux échanges avec partage de compétences et de regards



Sport durable

- Un projet de premier triathlon transfrontalier ouvert à tous et décarboné



Jeunesse

- La création d'un Conseil de jeunes Interreg France-Suisse

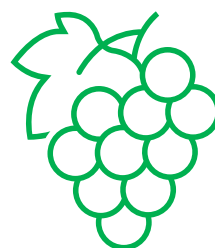
Mobilité



- Un projet de mobilité pour favoriser les déplacements entre les deux pays
- Des projets d'ouverture de la ligne ferroviaire la Cure et le Brassus et celle de la ligne du Tonkin
- Un Projet de planification régionale transfrontalière de la mobilité
- Un projet qui vise à réduire les bouchons à la frontière
- Un projet de partenariat entre la SNCF et CFF avec la mise en place d'un abonnement commun

Extrait d'un projet de rêve sur la viticulture :

« Projet portant sur l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique sur le secteur viticole transfrontalier France-Suisse qui ciblerait à la fois la mise en œuvre de nouvelles pratiques agricoles le long de la chaîne de valeur mais également le secteur de l'œnotourisme via les questions de satisfaction, d'engagement, de responsabilité et de fidélisation des clients tout en assurant le revenu des vignobles à long terme. Un tel projet reposerait sur l'intervention et l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'environnement vitivinicole transfrontalier France-Suisse ».



- ✓ *Tourisme durable*
- ✓ *Economie locale*
- ✓ *Gouvernance*

6 Citations pertinentes

Association Nouvelles formes, Besançon (France) : « Favoriser les projets transfrontaliers et surtout les échanges d'innovations et d'usages durables du numérique, culturel ou non. Dans le cadre de mon activité je mêle artistes de tous horizons avec des développeurs informatiques. L'intérêt de ces croisements est pour les artistes d'ouvrir un nouveau champ pour leur création et pour les développeurs de les amener à réfléchir autrement autour du code créatif. Cette pratique est déjà en cours à petit échelle mais mériterait d'être davantage soutenu et mise en valeur des deux côtés de la frontière ».

Université de Franche-Comté, Besançon (France) : « Ce qui est intéressant pour nous, Bisontins, est de trouver des coopérations au-delà de notre frontière concernant la microtechnique. Notre pôle de microtechnique, localisé à Temis, revêt une grande importance pour notre territoire. Ainsi, coopérer à ce niveau avec les Suisses, qui ont su, eux aussi, se professionnaliser dans ce secteur, constitue un avantage fort. Innover ensemble est un point fort de l'industrie franco-suisse ».

Haute Ecole d'Ingénierie et Gestion du Canton de Vaud, Yverdon-les-bains (Suisse) : « Si la frontière offre en soit des opportunités économiques, elle génère dans le même temps des problèmes, notamment environnementaux. Or, les systèmes économiques traversent les frontières, et il faut les penser dans leur globalité pour identifier es solutions qui soient à la fois économiquement, socialement et environnementalement durables.

En tant qu'institution suisse de recherche, la HEIG-VD est par ailleurs très intéressée à développer des collaborations avec d'autres partenaires académiques français. Par son identité d'université de sciences appliquées, la HEIG-VD développe des collaborations étroites avec les acteurs économiques vaudois (en particulier), mais encore insuffisamment avec les acteurs économiques français, pourtant proches spatialement. »

Fondation Rurale Inter jurassienne, Fribourg (Suisse) : « De manière très pratique, concernant les transports, la coopération est une condition sine qua none »

Institut de tourisme, HES-SO Valais Wallis (Suisse) : « Je rêve d'un projet clé autour de la transition des territoires de montagne qui englobe mobilité partagée, tourisme annuel, culture, changement d'imaginaires, gestion et valorisation des ressources clés et des traditions du territoire »

7 Consultation des citoyens

Tel qu'indiqué plus haut dans le rapport, seuls 6 citoyens ont répondu à l'enquête. Ces derniers indiquent être des retraités et sont bénévoles pour des associations ou le CESER (conseil économique social et environnemental régional). Ces 6 citoyens vivent dans le territoire de coopération côté français. Ces derniers ont été consultés au même titre que les organisations. En effet, la base de données utilisée pour la diffusion de la consultation intègre tous les types d'organisations du territoire de coopération : entreprises, collectivités, universités et organismes de recherches, établissements scolaires et associations composées également de bénévoles.

La consultation en ligne [Consultation citoyenne | Préparons ensemble l'avenir d'Interreg France-Suisse après 2027 !](#) leur a été transmise par courriel.

Voici les 6 structures concernées :

Peuples Solidaires Jura
Unpi Bfc
CESER Bourgogne Franche Comté
Maison de l'Europe et des européens
FNAUT BFC
FRANSYLVA FC

Etant donné le faible nombre des réponses provenant des citoyens, ces dernières ont été analysées avec les retours des organisations ci-dessus. A noter qu'aucun jeune a répondu à l'enquête en tant que citoyen, élève ou étudiant. Les deux jeunes qui ont répondu à la consultation l'ont fait au titre de leur activité dans une entreprise et dans un conseil de la jeunesse (SUERA). Il convient de rappeler que l'enquête a pourtant été envoyée à une cinquantaine d'établissements scolaires (lycées) et réseaux jeunesse (CRIJ). Le peu de retour du public jeune laisse à penser que le programme Interreg France-Suisse reste abstrait pour ce dernier. Il aurait été intéressant d'avoir une approche plus individualisée avec ces jeunes via des interventions dans les lycées par exemple.

8 Pistes à étudier/ Recommandations pour le post 2027

8.1 La territorialisation du programme

Dans les réponses récoltées dans le cadre de la consultation citoyenne, les personnes interrogées ne se sont pas prononcées sur les territoires actuels de coopération France-Suisse. Toutefois et selon les enjeux, les réponses remontées évoquent souvent le **besoin d'agir au plus près d'une certaine échelle territoriale en zone rurale ou zone de montagne**. Par exemple, le tourisme (offres touristiques intégrées et cohérentes), la mobilité (co-voiturage, pistes cyclables, liaisons ferroviaires) et la lutte contre le changement climatique (économie circulaire, gestion de la ressource en eau, agriculture) sont des enjeux nécessitant des implications sur des territoires définis.

Sous le programme 2021-2027, une nouveauté a été mise en place avec l'instauration des **Plans territoriaux intégrés de coopération (PTIC)** permettant aux acteurs des régions franco-suisse de travailler en commun pour définir des stratégies et des plans d'actions pour répondre à des enjeux de territoires. Cette nouveauté est appréciée des porteurs de projets et fonctionne.

Le prochain programme pourrait renforcer l'approche territoriale avec la mise en place **de zones « encore plus fonctionnelles »**. D'autres régions transfrontalières ont cette approche depuis la mise en place de leur programme Interreg 2021-2027, telles que Grande Région <https://www.granderegion.net/Actualites/2023/Carte-des-zones-fonctionnelles-transfrontalieres-en-2023>.

Pour aller plus loin, il serait intéressant d'étudier le mécanisme du dispositif **Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) | Community-Led Local Development (CLLD)**.

Enfin, la Commission européenne encourage de son côté les zones de coopération transfrontalière à agir avec des [outils territoriaux](#).

8.2 Thématiques à intégrer et petits projets

8.2.1 Thématiques pour projets classiques

Les résultats de la consultation post 2027 reprennent dans les grandes lignes les thématiques déjà présentes dans le programme 2021-2027 : mobilité, environnement, tourisme et culture, aménagement du territoire et jeunesse. Par rapport aux enjeux remontés, il conviendrait de ce fait de maintenir ces sujets qui ont vocation à être traités en franco-suisse pour gagner en

efficacité et en impact dans les territoires. Les retours du terrain démontrent qu'il serait intéressant de maintenir la dynamique de projets « classiques » avec également des projets d'importance stratégique pour le territoire (mobilité par exemple). Les thématiques devraient être en cohérence avec la Nouvelle politique régionale (NPR) côté Suisse et les priorités de l'Union européenne post 2027 à venir. En revanche, la manière de présenter ces priorités pourraient être revisitée pour être plus attractive et lisible.

8.2.2 Multithématiques pour petits projets

En parallèle des projets classiques qui répondent à un besoin avéré de porteurs de projets structurés tels que les universités, organismes de recherche, entreprises et collectivités, il conviendrait d'étudier la faisabilité de mobiliser des financements pour des « **petits projets** ».

En effet, certains porteurs de projet indiquent que leurs projets sont « trop petits ». Dans ce cadre, interroger la pertinence de déployer des « petits projets » en complément des projets « classiques » qui mobilisent en général plusieurs centaines de milliers d'euros / francs suisses serait pertinent. Pour cela et en vue de la préparation du programme 2028-2034, il serait intéressant de développer des pistes de mise en œuvre et de simplification, à l'image d'autres programmes Interreg transfrontaliers. Cette approche « petits projets » (pas plus de 100 000 € de budget) devrait tenir compte de la Nouvelle politique régionale (NPR) et des priorités de l'Union européenne post 2027 à venir.

Ces projets pourraient entre autres concerner des entreprises ou des collectivités de zones rurales ou dans les régions de montagne qui mènent des initiatives innovantes de développement de l'économie locale (entrepreneuriat transfrontalier, offres touristiques innovantes, numérique etc.) ou de gouvernance locale. A noter que la mention « montagne » apparaît 11 fois dans différentes réponses issues de la consultation.

Par ailleurs, dans le cadre de la programmation 2021-2027, la Commission européenne admet l'aide aux petits projets Interreg par l'article 25 du règlement de Coopération territoriale européenne². Ce sujet avait été expertisé au début de la programmation actuelle mais le choix pour cette période avait été de se concentrer sur les stratégies territoriales (PTIC). Il serait intéressant de « ré-expertiser » l'aide aux petits projets dans le but notamment de réponses aux besoins des citoyens et des territoires.

8.3 La jeunesse à inscrire dans la dynamique Interreg France-Suisse

Les résultats de la consultation publique démontrent l'intérêt pour l'implication de la jeunesse. La mention « jeunesse » ressort 16 fois dans les réponses de porteurs de projets. Sous les programmes 2014-2020 et 2021-2027, les jeunes ont déjà participé à des projets transfrontaliers tels que EDDLAF (Au-delà des Frontières) ou DECLIC. Ces projets ont pour but de mener des initiatives éducatives et coopératives visant à améliorer les connaissances des publics scolaires

² Donnée issue de l'accompagnement par Teriteo du partenariat dans la mise en œuvre de la priorité 5 du programme Interreg VI France-Suisse en 2021 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A32021R1059>

sur le changement climatique et à susciter leur implication dans une dynamique citoyenne. Ce type de projets peut être démultiplié et renforcé.

Dans ce cadre, le programme 2028-2034 pourrait aller encore plus loin et créer une véritable dynamique jeunesse franco-suisse. A noter la possibilité pour les projets Interreg « classiques » de faire appel à des jeunes volontaires issus de la zone de coopération <https://www.interregyouth.com/> pour mettre en œuvre des activités du projet.

Dans le cadre du programme post 2027 et selon le cadre réglementaire avancé par la Commission européenne, il serait intéressant de réfléchir à la faisabilité et la mise place d'une priorité et / ou des sous objectifs spécifiques des projets exclusivement à destination des jeunes pour leur permettre d'appréhender la coopération franco-suisse et de se sentir « acteurs » du territoire frontalier, en tant que scolaires, stagiaires, étudiants. Aujourd'hui, selon le cadre de la Commission européenne, les programmes Interreg sont élaborés selon des thématiques et non selon des publics cibles. Or, les jeunes sont les actifs de demain. Les sensibiliser aux enjeux sociaux économiques et environnement du territoire et les « embarquer » dans la dynamique Interreg serait un véritable atout pour le programme.

8.4 La simplification des aspects administratifs et financiers des dossiers Interreg

Dans les retours des porteurs de projets et notamment les petites structures, ces derniers expriment le besoin de voir les procédures administratives et financières du programme simplifiées. Par exemple : « une certaine complexité dans le montage des dossiers et dans la réalisation côté administratif et financier, même si le personnel affecté à la gestion du programme a une réelle capacité d'accompagnement »

8.5 Et maintenant ?

A la suite de la consultation publique, et en amont de la rédaction du programme 2028-2034, le Secrétariat Conjoint (SC) pourrait faire appel à des compétences et à l'expertise d'un prestataire pour effectuer un **diagnostic de territoire** de la zone de coopération France-Suisse. Ce prestataire élaborerait son étude en se basant sur les résultats de l'enquête mais aussi sur l'évaluation de mise en œuvre du programme 2021-2027 en cours. Ce prestataire aurait la charge de la rédaction du programme sous la coordination du Secrétariat Conjoint. En parallèle, la préparation du post 2027 dépendra des règlements de la Commission européenne qui devraient être diffusés à l'été 2025. Ces derniers auront également vocation à orienter les choix concernant le programme Interreg France-Suisse. En ce sens, l'Autorité de gestion (AG) rappelle l'importance d'avoir une visibilité quant aux orientations de la Commission pour le post 2027 afin de pouvoir anticiper. **Le programme 2028-2034 fera ensuite l'objet de temps de travail en AG-CRI (Autorité de gestion et Coordination régionale Interreg) et au sein du partenariat franco-suisse avec la volonté de partir sur la dynamique « grand public ». En effet, il sera essentiel de prendre en compte largement les intérêts des populations et des citoyens tout au long de la préparation du programme post 2027.**

8.6 Outils et documents

1. Cadre de rédaction du rapport de consultation post 2027 <https://interact.eu/programme-management/post-2027/interreg-wide-consultation> (Commission européenne)
2. Plateforme de consultation citoyenne de l'Autorité de gestion (Région Bourgogne-Franche-Comté) <https://jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr/>
3. Programme Interreg France-Suisse <https://www.interreg-francesuisse.eu/>
4. Nouvelle politique régionale : <https://regiosuisse.ch/fr/programmes/npr>
5. Coordination régionale Interreg / Arcjurassien.ch : <https://www.arcjurassien.ch/fr/Nos-missions/Management-regional/Programme-Interreg-France-Suisse/Programme-Interreg-France-Suisse.html>
6. Région Bourgogne-Franche-Comté <https://www.bourgognefranche-comte.fr/>
7. Plans territoriaux intégrés de coopération (PTIC) <https://www.interreg-francesuisse.eu/jai-un-projet/plans-territoriaux-integres-de-cooperation-ptic/>
8. **Témoignages** d'autres programmes Interreg concernant leurs consultations citoyennes post 2027.

8.7 Contacts et partenaires



Région Bourgogne-Franche-Comté

Secrétariat conjoint
Direction Europe et rayonnement international
4 square Castan – CS 51857
F – 25031 BESANCON Cedex
Tél : 09 70 28 90 00
interreg@bourgognefranche-comte.fr



Coordination régionale Interreg

Secrétariat conjoint
13 rue de la Paix
CH – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél : +41(0)32 889 76 38
france-suisse@interreg.ch

